



Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme

RS 0.311.61; RO 2021 386

Champ d'application le 13 février 2025, complément¹

États parties	Ratification		Entrée en vigueur	
Belgique*	7 janvier	2022	1 ^{er} mai	2022
Pays-Bas Curaçao*	1 ^{er} mars	2024	1 ^{er} mars	2024

* Réserves et déclarations.

Les réserves et déclarations ne sont pas publiées au RO. Les textes en français et en anglais pourront être consultés à l'adresse du site Internet du Conseil de l'Europe:
<http://conventions.coe.int> ou obtenus à la Direction du droit international public (DDIP),
Section des traités internationaux, 3003 Berne.

¹ La présente publication complète celles qui figurent au RO 2021 386. Une version du champ d'application mise à jour est publiée sur la plateforme de publication du droit fédéral «Fedlex» à l'adresse suivante: www.fedlex.admin.ch/fr/treaty

